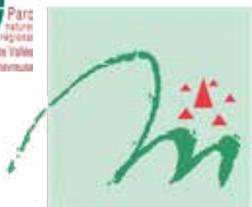


#147

MARS 2021



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



- **PATRIMOINE** : un petit **parcours** patrimonial et historique dans le **village**
- **CIMETIÈRE DES MOLIÈRES** : septième épisode de la **série**
- **MÉMOIRE** : il y a **150 ans**, la **Commune de Paris**

4-8 **Retour sur images**10-11 **Travaux**12-13 **Le petit parcours patrimonial et historique**14-15 **UN TOIT, UN EMPLOI : SNL et SNC**16-17 **AGENDA**18-20 **Le cimetière des Molières, épisode 7**22 **L'ALEC Ouest Essonne à votre service**24-25 **MÉMOIRE : la Commune de Paris a 150 ans**26 **Des réseaux pour les entrepreneurs**28 **Infos diverses**30 **Mots-croisés, par Claude Guillemain**

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne-Sophie MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :

Emmanuelle PERRELLON, Frédérique PROUST, Sylvie TRÉHIN, Marc PRABONNAUD,
Morgane BELIN, Marie-France LEROY, Isabelle HVOSTOFF, Joël MANCJON, Pierre PRUNETTA,
Claude GUILLEMIN, Diane DE SAINT-LÉGER, Mélanie LEMERCIER, la Ligue contre le Cancer,
ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux que nous
aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.



N°147
Imprimé sur papier
Coral Book White



Un mars et ça repart ?

Avec les membres du CA de l'Association des Maires Ruraux de France, nous avons pu écouter et discuter avec **Axel Kahn** le 18 février dernier.

La séquence inédite que nous traversons ne nous permet pas toujours de prendre recul et hauteur. Ses paroles nous ont à la fois inquiétés et rassurés. Inquiets nous le sommes tous. En ce début d'année 2021 et bien que le processus d'acquisition d'une meilleure immunité par les plus fragiles d'entre nous soit enclenché, la diffusion du virus et de ses nouvelles souches est en constante augmentation et nous abordons le mois de Mars avec la nécessité de restreindre encore plus les contacts afin de briser les chaînes de contamination.

Axel Kahn, tout comme le Conseil Scientifique, plaident pour un confinement tel que nous l'avons vécu il y a un an.

Ce qu'il ajoute à cette proposition, c'est la présentation d'une perspective positive à la sortie du confinement car rien n'est pire, pour lui qu'une "absence de perspectives" : un confinement propre à casser la diffusion du virus, et une sortie de confinement avec reprise des activités interrompues, chacune assortie d'un protocole sanitaire adapté.

À l'heure où j'écris, ce 28 février 2021, c'est un scénario qui reste envisageable avec un gouvernement acculé à le mettre en place.

Axel Kahn a partagé aussi son combat pour que les soins relèvent de l'action publique et non des effets du marché.

Ce que notre État a cru économiser pendant plusieurs dizaines d'années en supprimant des lits d'hôpitaux et des moyens pour la santé publique, nous le payons aujourd'hui au centuple pour maintenir sous perfusion toute une partie de notre économie.

Le virus révèle les failles de notre organisation. Il nous interroge sur la capacité à vacciner rapidement, à tester là où cela est pertinent, à adopter des comportements individuels respectueux de la santé d'autrui.

Nous avons cependant vécu une avancée scientifique majeure : l'ARN messenger.

L'efficacité des vaccins d'aujourd'hui et de demain s'en trouve nettement améliorée. Félicitons-nous de cette donnée positive.

Aux Molières, nous essayons de nous adapter au mieux, non sans difficultés, et je souhaite encore remercier ici l'ensemble des agents municipaux dévoués au service au public, et notre équipe pleinement mobilisée pour développer les projets en les adaptant, associant de nouvelles bonnes volontés, toujours bienvenues dans les comités !

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Vice-Président des Maires Ruraux de France



16 janvier : Première journée de dépistage Covid-19 au Paradou

Journée organisée en partenariat avec la **Région Île-de-France**, en lien avec la **Croix-Rouge** Française, pour proposer aux Franciliens un accès facilité, gratuit et sans rendez-vous, aux tests rapides antigéniques (TRA).



Le test antigénique est effectué via un prélèvement nasal et permet un résultat sous 10 min. Un total de 63 tests ont pu être effectués, dont 2 positifs.

Cela a convaincu la municipalité de programmer sous sa responsabilité d'autres séances de tests.



16 janvier : Premier épisode neigeux 2021 aux Molières

Bataille de boules de neige au **terrain d'évolution** !

21 janvier : Séance Raconte-Tapis à l'école élémentaire

La **conteuse** Anik Incerti est intervenue auprès des classes de CP et CE1 de l'école Anne Frank. Dans le contexte, la commune est d'autant plus mobilisée auprès des enseignants pour consolider l'offre éducative et culturelle.



30 janvier : Matinée de dépistage Covid-19 à l'Espace Culturel & Associatif

Suite à la journée du 16 janvier, la commune a souhaité poursuivre des opérations de dépistage COVID gratuit et sans rendez-vous, aux tests rapides antigéniques (TRA), en partenariat avec la **Croix-Rouge de Limours** et une infirmière très sympathique et volontaire !

Ces opérations de dépistages contribuent à briser les chaînes de contamination, rendre service aux familles des Molières, en insistant sur le dépistage des plus jeunes pouvant être en contact avec des plus âgés, par exemple le week-end ou en période de vacances.

Les opérations suivantes ou déjà passées : samedi 13 et 27 février et **samedi 13 mars**, 9h30 à 12h à l'Espace Culturel & Associatif.

30 janvier : Première visite de l'Espace Sportif Couvert par l'équipe municipale

En vue de l'inauguration prévue le 6 février en comité restreint, l'équipe municipale a fait une première visite en amont de ce nouvel équipement initié dans le précédent mandat.

Un équipement bien pensé, **réalisé sans emprunt**, grâce à un travail sur le long terme avec multiplicité d'acteurs, et **sobre** sur le plan énergétique (pas de chauffage dans la grande salle).



4 février : CME Citoyenneté / Vivre ensemble

La commission "Vivre ensemble / Citoyenneté" du **Conseil Municipal des Enfants**, a fait avec le maire un petit tour du village pour faire l'inventaire des lieux où la propreté n'est pas bien respectée. Quelques propositions d'aménagements ont été faites (poubelle, "sacs à chiens") ainsi que la création de pancartes rappelant au civisme. **Marc Prabonnaud**, maire-adjoint à l'aménagement et à la sécurité, a d'ores et déjà commencé à **suivre leurs préconisations** (voir p.10).



une poubelle ici ?



à fermer ?



une poubelle ici ?



des "sacs à chiens" ici ?



un masque...



3 cacas par ici : panneau à faire



6 février : Inauguration de l'Espace Sportif Couvert

L'inauguration s'est déroulée en présence des **principaux financeurs (État, Département, Région, FFT)** ainsi que du **Président de la Fédération Française de Tennis**, et vu le contexte sanitaire, elle n'a pas eu le caractère festif initialement envisagé, en lien avec le Tennis-Club des Molières. Nous trouverons bien d'autres occasions plus tard, peut-être pour la fête du tennis au mois de juin.

L'**Espace Sportif Couvert** est pour l'instant accessible, suivant l'évolution du protocole sanitaire, aux **membres adhérents du Tennis-Club** auquel l'essentiel des créneaux a été attribué par la **commission extra-municipale annuelle**.

L'accès est aussi privilégié pour ses partenaires : **groupe scolaire Anne Frank**, établissements de santé de la commune (FAM de la **Lendemain**).

Divers événements et réunions de la commune pourront s'y tenir, même si l'usage principal est dédié au tennis et sports de raquette.

En effet, le Tennis-Club va développer sur ses propres créneaux des pratiques nouvelles aux Molières : **Badminton** et **tennis de table** notamment.



Pour plus d'infos, contactez-les : tennisclubmolières@gmail.com

6 février : café-grainothèque

Créé en 2018 puis installée dans l'épicerie des Molières, ce **petit meuble** est à votre disposition toute l'année avec les semences que vous souhaitez déposer ou prendre dans le cadre d'un **échange entre amateurs de potagers**.

Comme tous les ans, en février, avant vos premiers semis, un **café-grainothèque** est organisé pour les plus motivés d'entre nous.

Ils étaient là ! En alternant parfois leur présence à l'intérieur, pour respecter la limite de six personnes à la fois.



K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@judoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 65 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@judoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141

TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

1968 - 2018
50 ANS

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

Thomas SIMON
06.25.67.20.49

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques à domicile
Dépannage de véhicules légers
Enlèvement d'épaves gratuitement avec certificat de destruction
Rachat de tout véhicule dans l'état ou sans contrôle technique

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

ATELIER
A D A P

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM
DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

Un grand Merci à ceux qui ont participé au **concours de crèches de Noël « faites maison »**, et aussi à la *Reine Astrid* généreuse, pourvoyeuse de lots de délice pour chacun !!

Nous avons été plus d'une centaine à les contempler du 19 décembre au 9 janvier !

Superbes crèches, heureusement vos votes ont tranché : celle des **petits bouchons**, et la **crèche en meulière, torchis et sable**, car cela fut difficile de choisir entre la crèche-citrouille conçue par internet (échange confiné entre grands-parents et petits-enfants), la crèche en bois taillée par une enfant de 11 ans et son père, la crèche en papier mâché peinte...!

Crèche en béton ! C'est aussi une affaire de grand ! Un artiste, membre de l'association, bien connu, Vincent Vicente, déjà auteur d'une Vierge à l'enfant à l'oratoire des Molières, au chemin de Pecqueuse ou chemin de la croix blanche, en a fait don à l'église...



Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine...



Les bénévoles de l'association des
Amis de l'église Sainte Marie Madeleine des Molières

➔ Pour plus d'infos :

lesamis.eglisedesmolieres@yahoo.com
<https://amisegliselesmolieres.wordpress.com>

Financement de la première tranche de travaux de restauration de l'église : où en sommes-nous ?

La commune a signé l'an dernier une convention avec la Fondation du Patrimoine, et vous avez déjà été nombreux à participer depuis le site web des Amis de l'église ou depuis **lesmolieres.fr**

Rien de plus simple ! Il suffit de se laisser guider jusqu'à la page qui nous est consacrée sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Participez ! **Pensez aussi à partager** l'information auprès de vos amis, il nous faut encore récolter assez de fonds !

En effet, vos dons, déductibles des impôts, via la **Fondation du patrimoine** seront **multipliés par deux** par cette dernière, et à la somme totale seront ajoutées des subventions diverses que la commune sollicite.

Cette première tranche de travaux, estimée à **plus de 148 000 €**, ainsi que la restauration de la cloche classée "Ysabel", pourront avoir lieu en 2022 si nous **relayons tous la campagne de financement participatif de la Fondation du Patrimoine !**

FONDATION

DU
PATRIMOINE



Centre Équestre des Molières

- Pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Activités complémentaires et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com


bulles
& cocon

Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélie Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15

01 60 12 52 99

**Jean-Luc
SER**

Photographie



(Photographe mairies des Molières, Limours, Forges, CCPL...)
Mariages et cérémonies
Nouveau: Transfert de vos négatifs couleur et NB sur clé USB
Retrait des rayures et défauts

Jeanlucser@yahoo.fr

R L E
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com



Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr



↑ Entretien et valorisation du Bois des Carrières Saint-Jean

Après l'intervention des forestiers, la coupe d'une partie des arbres et leur débardage, les services techniques ont entrepris le **nettoyage** de cette parcelle boisée, où nous pourrions planter des essences d'avenir et, dans quelques mois, **nous y promener** avec plaisir, faisant la **jonction entre la rue de Boullay et le chemin de Cernay**.

↓ Panneau et sacs à déjections canines

Les enfants vous le répètent ! (voir page 5) **Ce serait tellement agréable que nous ayons tous le réflexe de ramasser !** Suivant les propositions de ces derniers, qui ont l'oeil sur les comportements peu respectueux de certains propriétaires de chiens, plusieurs nouveaux panneaux et sacs à votre disposition sont en cours d'installation.

→ Notez qu'un **nouvel Arrêté Municipal interdit à nos amis à 4 pattes toutes les aires de sport et de loisir de la commune**.



Dépôts sauvages →

Ce sont **deux bennes** au total qu'il a fallu remplir ce 26 février avec l'ensemble des déchets déposés ces derniers mois à proximité de la RD 838.

Nous vous présentons ci-dessous un auteur parmi tant d'autres de la dégradation de notre cadre de vie, lequel a fait l'objet d'une plainte classée sans suite après qu'il ait ramassé l'objet de sa forfaiture.

C'est d'un pas assuré qu'il était allé à la gendarmerie se plaindre d'avoir été pris en photo par un élu de la commune !



Alphaimmo

La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours(x2), Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan

Des conseillers

expérimentés et passionnés

30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

agence-alpha immo.fr

• PATRIMOINE

Un petit parcours patrimonial et historique dans le village



Initié en 2019 et réalisé avec l'aide du **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**, qui en crée dans les différentes communes du Parc avec l'appui de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles, ce petit parcours patrimonial et historique s'appuie sur des éléments visibles par les promeneurs au sein du village.

Il vient d'être installé ces derniers jours. **Allez le découvrir !**

Projet piloté par **Sylvie Tréhin** puis **Frédérique Proust**, pour l'équipe municipale des Molières. Avec l'aide de Dominique Binet, mais aussi Jacques Pezot, Jean Hvostoff...

↑ Le panneau principal est situé sur la place de la mairie.

La place de l'église



← La place de la Mairie

Les carrières de meules

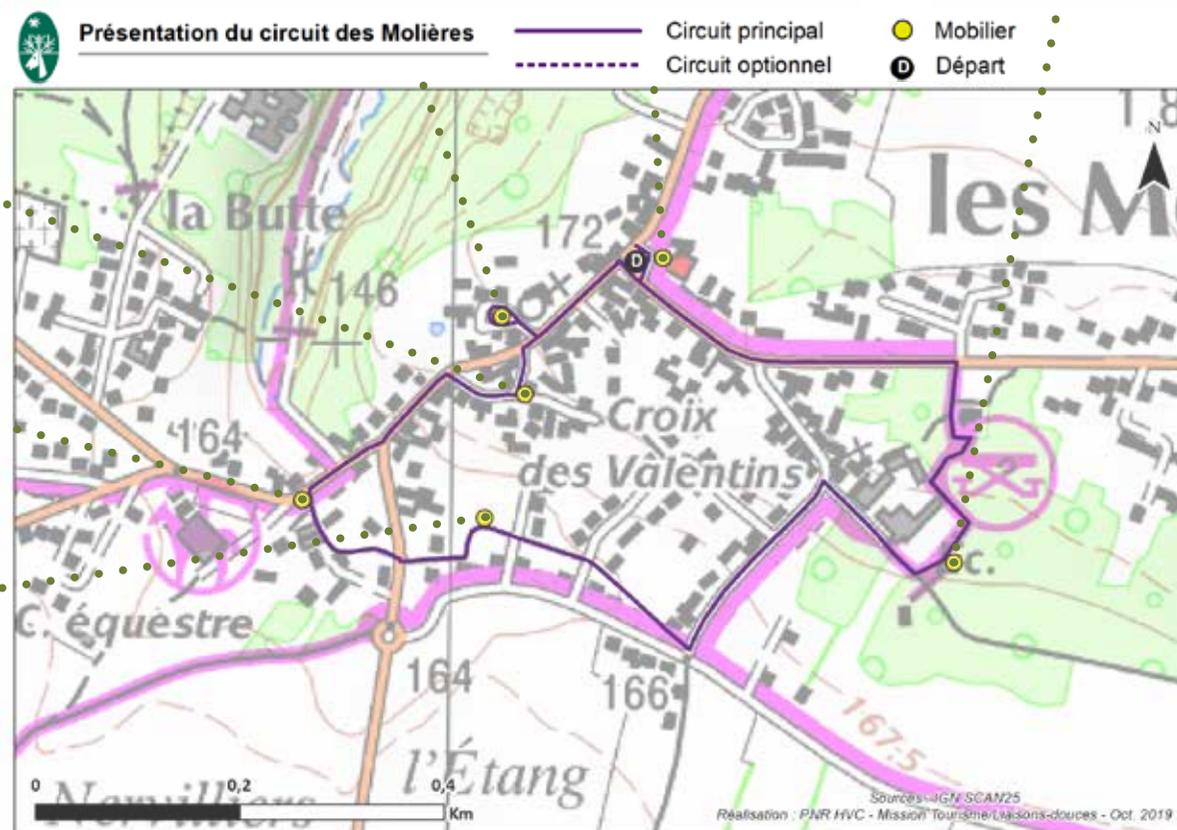


La cour des Lilas →



École des filles

Les remparts →



En 1985, à l'époque de la montée du chômage de masse, un groupe autour de **Jean-Baptiste de Foucauld** (haut fonctionnaire et ancien commissaire au plan, actuel président de l'association *Droit Au Logement*) se mobilise et fonde **SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE (SNC)** pour ne pas laisser seules les personnes face aux difficultés de la recherche d'emploi.

Plusieurs personnes réunies en « groupe de solidarité » financent un emploi de 6 mois, dans le monde du service et offrent en même temps un accompagnement personnalisé, réalisé par deux d'entre elles, pour chaque demandeur. Il s'agit de tisser des liens pour aider à trouver un emploi à ceux qui en sont exclus.

Une étude pour une solidarité nouvelle face au logement aboutit à la création de **SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT (SNL)** en 1989.

Il s'agit de :

- se rassembler à plusieurs pour créer, dans un environnement proche, des logements accessibles à ceux qui en sont exclus,
- les proposer, pour un temps limité d'occupation, avec des rencontres régulières,
- trouver ou créer des solutions durables adaptées pour chaque ménage quelle que soit sa situation économique, sociale, comportementale.

Le premier logement de SNL est acheté en 1989 à Paris à l'aide de dons et prêts provenant des membres et amis du premier groupe local de solidarité.

En 1990 en Essonne, SNL achète un ancien hôtel totalement délabré au centre-ville de Dourdan et y aménage 7 logements et un local pour une association caritative.

Les travaux sont réalisés par une entreprise faisant travailler des personnes difficilement adaptables au rythme d'une entreprise normale.

Dans les 2 associations, des citoyens font le choix de s'unir et de s'engager auprès des exclus, par idéal, pour donner du temps, par civisme, par souci

d'équité, de responsabilité, voire par compassion, mais toujours dans l'idée qu'ensemble on peut agir.

Une trentaine d'années plus tard, **SNC** accompagne en permanence 4 000 chercheurs d'emploi sur toute la France, rassemble 190 groupes locaux de solidarité, 2 500 bénévoles, 3 500 donateurs.

Avec une moyenne de 63 % d'issues positives, emploi, formation, création d'entreprises..., les accompagnateurs, formés et toujours en binôme et avec le soutien du groupe local, sont à l'écoute dans la bienveillance et la neutralité pour répondre à la demande du chercheur d'emploi quel que soit son niveau d'étude, son projet professionnel et sans limite de temps.

L'association est présente auprès des instances publiques pour défendre la cause des chômeurs, elle crée des partenariats avec des entreprises volontaires, elle peut financer et accompagner des retours à l'emploi dans des situations compliquées. Un numéro vert est à disposition et un fonds de solidarité peut débloquer des sommes pour résoudre des situations urgentes.

Les groupes locaux SNC les plus proches se situent à Chevreuse et Orsay.

À **SNL**, ce sont en Île de France 12 000 personnes logées successivement puis relogées pour la très grande majorité dans le parc public, 1 200 logements, 120 groupes locaux de solidarité, 1 300 bénévoles, 3 000 donateurs, 80 permanents salariés.

En Essonne : 1 500 personnes logées, 530 logements répartis sur 58 communes, 45 groupes de solidarité, plus de 420 bénévoles, 800 donateurs.

Aux Molières : le groupe local initié en 1996 s'est renouvelé au cours des années et rassemble depuis l'origine 7 à 8 bénévoles.

Il est à l'origine de cinq logements « temporaires » qui, depuis 2002, ont accueilli 45 ménages, pour un temps limité, avec le projet d'un relogement en parc public dans un délai de 2 ans.

L'accompagnement d'un travailleur social de l'association et des bénévoles participe à l'aboutissement de cet objectif.



Début 2021, l'immeuble allée des deux chênes a accueilli 4 familles dont 3 avec des liens familiaux étroits localement. Ces logements « durables » font l'objet d'un bail classique de 3 ans renouvelable.

L'association SNL, aussi implantée à Limours depuis 20 ans et plus, voit l'aboutissement de nombreux projets sur notre Communauté de Communes et alentours (Briis-sous-Forges, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Gometz-le-Châtel).

Ce sont des opérations de 6 à 10 logements bénéficiant toutes de prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) et destinés aux ménages à revenus modestes.

Toutes ces réalisations soutenues par l'ensemble des collectivités peuvent voir le jour grâce aussi aux dons reçus des particuliers, qui participent environ pour 15 % au total des opérations et permettent à SNL d'éviter le recours à l'emprunt.

Ces dons répondent à une collecte annuelle réalisée par chacun des groupes locaux de solidarité.

Les difficultés à se loger rencontrées par les ménages à revenus modestes ne sont pas récentes et perdurent dramatiquement.

SNL et de nombreuses associations travaillent pour que « LE LOGEMENT D'ABORD » devienne la priorité.

Le fait de pouvoir « habiter » est une nécessité qui permet de résoudre ensuite les difficultés qui s'accumulent une fois qu'on ne sait plus où se poser.

L'action de SNL reconnue par tous se poursuit tout autour de nous en Île-de-France.

Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux qui, fidèlement, soutiennent l'association et leur adressons nos sincères remerciements.

Isabelle HVOSTOFF, Marie-France LEROY

➔ Pour plus de renseignements consultez les sites web des deux associations



snl-union.org
snl-essonne.org



snc.asso.fr

○ **SAMEDI 13 MARS - 9H30 À 12H**
DEPISTAGE COVID-19

en partenariat avec la Croix-Rouge de Limours

Tests Antigéniques - résultats en 10mn
Apporter carte vitale + nom du médecin traitant

Espace Culturel & Associatif



○ **SEMAINE DU 22 AU 26 MARS**

SEMAINE DE L'ARGENT

Une semaine pour s'informer et connaître ses droits

Tout au long de la semaine, des rencontres sont proposées gratuitement avec les organismes et les associations spécialisés. Elles se déroulent majoritairement en visioconférence.

Au programme : ateliers "bonnes astuces pour dépenser moins" ou "bonnes idées pour gagner plus", contrat de location, point conseil budget (PCB), découverte d'applications pour gérer son budget, etc...

Cette semaine est organisée par les services de l'Udaf avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne, de la Banque de France, d'Action Logement, de la Caf de l'Essonne, de l'association Crésus et de l'Adil.



Le programme complet des rencontres et ateliers est disponible sur leur site internet : <http://www.udaf91.fr>

○ **DU 1ER AU 30 AVRIL**
IMMERSION 2.0

Découverte et jeux autour de la réalité virtuelle avec l'Oculus Rift

Programme détaillé bientôt sur lesmolieres.fr

Médiathèque - Salle d'exposition



○ **SAMEDI 3 AVRIL - 10H-17H**
FORUM DES MÉTIERS - JEUNES
(et leurs parents)

10h-17h

Stands et infos toute la journée sur place
(Pôle Emploi, Mission locale, Comité Citoyens Solidaires, offres...)

10h-12h Conférence

Les Prêts étudiants :
comment faire le bon choix ?
avec la Banque de France

14h-15h30 Atelier-webinaire

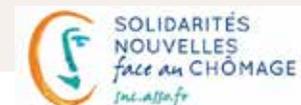
Le curriculum vitae, la lettre de motivation,
les erreurs à éviter, les outils disponibles et

les offres de services en ligne des partenaires animateurs.

15h30-17h Atelier-webinaire

La recherche de stage, d'emploi, l'entretien.

→ Espace Culturel & Associatif et Visioconférence



○ **JEUDI 8 AVRIL À 20H30**
CONFÉRENCE « APPRIVOISER LES ÉCRANS ET GRANDIR »

Cette rencontre s'adresse aux adultes sensibles à ce sujet.

Elle sera animée par Marie-Noëlle Clément, psychiatre, psychothérapeute et directrice de l'hôpital de jour pour enfants à Paris et membre de l'Association 3-6-9-12.

Le lien de visioconférence
sera publié sur lesmolieres.fr



À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019, Mémoire au Village** (section de *Sports & Loisirs des Molières*) vous avait proposé une visite commentée du cimetière et de ses monuments remarquables.

→ **Au fil des bulletins municipaux, vous retrouvez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ **Dans ce numéro, la septième halte de ce parcours :**

Sépulture Prangé

Dirigeons-nous maintenant vers la sépulture de la famille ANDRY.

En vous promenant dans notre village des Molières, certains d'entre vous ont peut-être remarqué une plaque commémorative fixée au mur de la maison située au numéro 1, Grande rue, à l'angle formé par cette dernière avec la rue de Gometz. On peut y lire : *"Maison où est né le Général ANDRY, 14 mai 1850"*.

François-Augustin ANDRY est un enfant des Molières. La famille ANDRY est installée aux Molières depuis plusieurs siècles. Le plus ancien des ascendants identifiés, est Jacques ANDRY, né en 1630 et mort aux Molières le 7 janvier 1700. Il était carrier.

Les parents du futur général, Etienne-Augustin ANDRY et Louise-Françoise VALDESTIN, s'étaient mariés le 29 février 1848, à Magny-les-Hameaux, commune située à environ 10 kilomètres des Molières.

Le père, né le 3 novembre 1815, aux Molières, était maçon de profession. Ancien sous-officier, il s'engagera dans la

gendarmerie impériale après le coup d'État de Napoléon III et sera caserné à Longjumeau, en qualité de brigadier. Il décèdera le 4 septembre 1882 au Coudray-Montceaux. Comme on peut le lire sur cette tombe, il était chevalier de la légion d'honneur.

La mère, Louise, née le 16 avril 1822 à Magny-les-Hameaux, était ménagère. Elle décèdera le 16 août 1910, aux Molières.

Mais revenons à François-Augustin. Le jeune Andry fréquente successivement le collège Sainte-Barbe à Paris, puis le lycée Hoche à Versailles. Il obtient le prix de mathématiques au Concours général, la même année que le titre de bachelier-ès-sciences. Devant des résultats aussi brillants, ses professeurs l'encouragent à tenter le concours d'entrée à l'École Impériale Polytechnique.

Reçu 39^{ème} sur 136, il est admis dans cette prestigieuse école le 1er octobre 1869. Il en sortira 86^{ème} sur 128 en 1871. Il est à noter que le plus jeune élève de sa promotion est le futur maréchal Joseph JOFFRE.

Durant la guerre de 1870, avec 50 élèves polytechniciens, François ANDRY rejoint Metz. Il est fait prisonnier et est interné à Neuss, en Rhénanie, en octobre 1870.

En septembre 1871, après la fin tragique de la Commune de Paris, à la répression de laquelle il n'a pas participé, ANDRY est affecté au 2^{ème} régiment de Génie à Montpellier, en compagnie de Joffre.

Après un stage à l'École d'Application de Fontainebleau, il est nommé lieutenant en second le 21 septembre 1872, avant d'être muté le 1er novembre 1873 au 3^{ème} régiment du Génie à Arras.

À 24 ans, le lieutenant ANDRY embarque à Toulon, le 20 mai 1874, pour la Cochinchine. Il y restera jusqu'au 14 mars 1877 et y gagnera le surnom d' *"ANDRY, le colonial"*. Lors de la campagne de Tunisie, du 11 avril 1881 au 21 août 1886, promu capitaine, il prend la tête d'un bataillon de tirailleurs algériens. Il rejoint le Tonkin en septembre 1886 où il prend le commandement d'un bataillon de chasseurs annamites. Il demeurera trois ans dans ce pays.

ANDRY est ensuite nommé à l'état-major du général de Courcy, puis après un bref passage au 1^{er} régiment étranger de la Légion étrangère, comme chef de bataillon, où il commande une unité détachée à Than Hoo, il rentre en France en février 1889.

Après avoir obtenu l'autorisation de sa hiérarchie, le commandant ANDRY épouse le 5 décembre 1889, à Arras, **Rose-Marguerite PRANGÉ**, âgée de 23 ans, fille et sœur d'officiers.

À partir de 1890 et jusqu'à la fin de 1894, ANDRY est détaché au Secrétariat aux colonies. À cette époque il établit sa famille à Marseille. Un nouveau conflit éclate à Madagascar. Il rejoint cette île de l'océan indien en janvier 1895. Il est chargé d'organiser le service de renseignements du corps expéditionnaire. Il y retrouve JOFFRE, alors colonel. Atteint du paludisme, le lieutenant-colonel ANDRY est rapatrié fin décembre 1895.

Nommé colonel en décembre 1898, à 48 ans, il commande successivement les 138^{ème} et 107^{ème} régiments d'infanterie.

Le 24 mars 1902 il devient général de brigade et prend le commandement de l'artillerie du 16^{ème} Corps d'armée. Partisan de l'innocence d'Alfred Dreyfus, membre de la commission d'enquête qui a prononcé la mise à la réforme du lieutenant-colonel Picquart, chef des renseignements, il est le seul à voter contre cette décision.

Titulaire de plusieurs décorations étrangères, il est fait commandeur de la Légion d'Honneur le 29 décembre 1904. Le 23 juin 1905 il commande le 1^{er} Corps d'Armée, à Saint-Omer, puis le 9^{ème} Corps d'Armée à Châtellerault, puis à Tours. Il est promu général de Division à 56 ans.

Le 12 mai 1907, ANDRY est nommé commandant supérieur de la place de Verdun. Fragilisé par les fièvres

contractées à Madagascar, il se retire à Marseille où il s'éteint le 3 juin 1911, à l'âge de 61 ans, victime d'une hémorragie cérébrale.

François ANDRY et son épouse Rose-Marguerite, ont eu trois enfants : Claude-Étienne, né le 27 septembre 1890 à Fontainebleau, Louise-Françoise, née le 6 septembre 1892 à Paris et Élisabeth-Jeanne-Marie, née le 11 juillet 1906 à Verneuil-sur-Seine.

Louise-Françoise épousera Michel FLORISOONE, le 18 octobre 1934 à Paris, et elle décèdera à Paris, le 19 avril 1946, à l'âge de 53 ans. Élisabeth, quant à elle, épousera Louis-Henri JAUFFRET, le 25 octobre 1927, à Versailles, et décèdera en 1975.

Leur mère Rose-Marguerite, née le 30 septembre 1866 à Metz, décèdera le 29 novembre 1941 à Versailles et sera inhumée dans le caveau familial des Molières.

Louise-Françoise et Élisabeth reposent aux côtés de leurs parents.

Parcourons quelques mètres pour rejoindre le caveau de la famille PRANGÉ. Comme je vous l'ai dit plus tôt, l'épouse du Général ANDRY était née PRANGÉ.

Son père, Claude-Alexandre-Joseph-Marie, est né le 12 mai 1834, à Rugny dans l'Yonne. Polytechnicien, promotion 1854, il est officier du Génie. Il épouse Louise-Hélène SALMON le 23 mars 1862, à Briennon-sur-Armançon, département de l'Yonne. Ils auront quatre enfants : Georges-Auguste (1863-1941), Marie-Louise-Émilie (1865-1937), Rose-Marguerite, la future Madame ANDRY, et Maurice-Albert (1867-1945).

Comme son père et comme le sera plus tard, Maurice-Albert, son frère, Georges-Auguste PRANGÉ, est également polytechnicien. Colonel du Génie, il épousera Marie-Hélène SCOLA, le 7 novembre 1891, à Paris. Ils auront deux enfants.

L'aîné, Étienne PRANGÉ, né le 21 octobre 1894, à Brest. Il sera ingénieur et décèdera le 14 juillet 1992 à Boulogne-Billancourt.

Le cadet, Claude François PRANGÉ est né le 18 juin 1897, à Versailles. Élève à l'École Navale en 1917, il est nommé enseigne de vaisseau de 2^{ème} classe le 15 mars 1918. Le 1er janvier 1921 il s'embarque sur le torpilleur *"Enseigne-Roux"*, escadre de la Méditerranée.



Lieutenant de vaisseau le 8 décembre 1925, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 30 juin 1928. Il commande le sous-marin "Diane" en 1930. Capitaine de corvette le 1er janvier 1932 et officier de la Légion d'Honneur le 1er janvier 1940.

À bord du croiseur "La Gloire", il participe, le 12 septembre 1942, au sauvetage du RMS « *Laconia* », paquebot transportant 2 732 passagers, dont 1 800 prisonniers italiens, et qui a été torpillé par un U-Boot allemand. Ce naufrage fera 1 658 victimes.

Capitaine de frégate, de 1943 à 1945, il est le commandant en second du cuirassé "Richelieu". Nommé capitaine de vaisseau et élevé au rang de commandeur de la Légion d'Honneur, il terminera sa carrière en qualité de commandant du navire-atelier "Jules-Verne", un ancien ravitailleur de sous-marins, basé à Saïgon. Il décédera à Toulon, le 12 janvier 1955.

La concession devant laquelle nous nous trouvons, a été acquise par **Etienne SCOLA**, le 10 décembre 1927, pour accueillir la sépulture de sa mère Marie-Catherine SCOLA, née DE PERETTI, de sa sœur Marie-Hélène, épouse de Georges-Auguste PRANGÉ, et décédée le 30 juillet 1950, à Toulon.

Son époux, décédé le 8 octobre 1941, y sera également inhumé ainsi que leur fils Etienne PRANGÉ et l'épouse de ce dernier, Geneviève MOURIER, décédée le 30 octobre 1976 à Asnières.

La plaque commémorative, posée sur la pierre tombale, évoque la mémoire du capitaine de vaisseau **Claude PRANGÉ**, ce dernier n'étant pas inhumé aux Molières.

Joël Mancion
pour Mémoire au Village

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux




Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Ténérife... Thaïlande... Vietnam

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS SUR-MESURE AVEC GUIDES FRANCOPHONES
DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.LESMOLIERESIMMOBILIER.COM
contact@lesmolièresimmobilier.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains – Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62

lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi
midi et soir
- dimanche midi



LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com



ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE

www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux
Epiceries fines • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Frais et authentique !

Du mardi après-midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30
Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES



L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ

AVOTRE SERVICE
Depuis 1988

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotreservice.dav@orange.fr
N° Siret 409 561 719 00017

Prest@venir
Ensemble construisons le Présent
pour assurer Votre Avenir...

Prestations de Services Informatiques pour les Entreprises

José DEVAULT
Gérant

06.14.06.44.68
jose.devault@prestavenir.net



au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande

ARCHI VALO

Conception intérieure
Décoration
Suivi de travaux

Elisabeth Roux
25 La Cocoyetièrre
91470 Les Molières
roux.elisabeth@archivalo.fr
06 63 43 37 86



PESSOA
ELECTRICITE

STÉPHANE PESSOA
06 63 83 79 08
PESSOAELCTRICITE@GMAIL.COM

TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE DANS TOUTS LOCAUX
N° SIRET : 5425843000017



Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78



AIDE SOIGNANTE/AUXILIAIRE DE VIE INDÉPENDANTE À DOMICILE

Expérience depuis plus de 20 ans dans les services à la personne

sand.latouche@gmail.com Sandrine
auxiliairedevie.net 06 81 48 54 01





La promotion de la rénovation énergétique des logements a plusieurs effets bénéfiques :

- la diminution des émissions de GES
- l'amélioration de la qualité de l'air
- l'amélioration de la qualité de vie des ménages et des économies dans leur budget (logements plus confortables, diminution des factures énergétiques...)

C'est dans ce but que **les conseillers de l'Alec Ouest-Essonne vous renseignent sur toutes vos questions liées à l'énergie** et vous garantissent un accompagnement gratuit et neutre dans vos projets de rénovation.

N'hésitez plus et prenez rendez-vous !
Retrouvez ci-dessous leurs coordonnées complètes.

En France, comme dans le monde, l'immense majorité des bâtiments fuient. La chaleur que nous produisons pour nous chauffer – qui représente dans l'Hexagone près de la moitié des consommations finales d'énergie – sert donc en bonne partie à réchauffer les oiseaux.

Et comme pour produire cette chaleur nous utilisons à 79% des énergies fossiles, cela place le bâtiment parmi les principaux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique.

En effet, le secteur résidentiel représente le deuxième poste d'émission des gaz à effet de serre, sur lequel les collectivités peuvent agir.

ALEC Ouest-Essonne

13, voie de la Cardon 91 120 Palaiseau

Par téléphone au **01 60 19 10 95**

du lundi au mercredi et le vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Fermeture le jeudi.

Site web :

alec-ouest-essonne.fr

► *Bientôt, des permanences auront également lieu à la Communauté de Communes du Pays de Limours*



TRANSACTION - LOCATION - GESTION
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

6 agences immobilières
à votre service !

30 ANS
D'EXPERIENCE



LIMOURS (x2)
SAINT-ARNOULT EN YVELINES
DOURDAN
ORSAY
MARCOUSSIS

Contactez-nous

01 64 91 14 54

ldlimours@century21.fr

www.century21ldimmobilier.com

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



La Commune de Paris constitue un événement bien particulier dans l'histoire de notre pays.

Malgré une existence éphémère de 73 jours (18 mars au 29 mai 1871), elle est liée à la chute de l'Empire, à l'avènement de la démocratie française avec les débuts difficiles de la IIIe République.

La Commune de Paris fut une épreuve douloureuse où l'on se battait entre Français de Versailles à Paris, cela sous le regard goguenard des Allemands. Cette guerre civile fut un calvaire affreux pour Paris assiégé et affamé.

Mais la Commune a incarné cette flambée d'idéalisme, les espérances et l'espoir du monde ouvrier, la volonté du peuple de Paris qui désirait la République, continuer la guerre contre la Prusse face à la capitulation d'Adolphe Thiers mais aussi instaurer l'autonomie municipale en inventant une nouvelle forme de démocratie.

Retraçons succinctement les épisodes importants de cette terrible épreuve : les origines, la lutte acharnée entre les deux camps, l'écrasement de la Commune, la répression sans oublier toutefois l'œuvre de la Commune en dépit de toutes les difficultés traversées.

La défaite de la France face à l'Allemagne va précipiter la chute de l'Empire, la IIIe République est proclamée par Léon Gambetta le 4 septembre 1870. Ce dernier veut continuer la guerre mais l'Assemblée Nationale élue en février 1871 voit les partisans de la paix l'emporter.

A. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif, il est chargé de mener les pourparlers de paix avec l'Allemagne puis de réorganiser le pays, au même moment éclate la Commune, elle fit passer pendant trois mois tous les autres problèmes au second plan.

Cette crise eut plusieurs origines.

Dans Paris affamé, la misère et la pénurie de vivres favorisent l'exaspération populaire (émeutes de la faim).

L'entrée des troupes prussiennes dans Paris alimente un sentiment de trahison ajouté à l'humiliation de la défaite. Par ailleurs, durant les dernières années de l'Empire, dans Paris existaient de nombreux groupes révolutionnaires qui demandaient de profondes réformes sociales.



L'enlèvement des canons (18 mars 1871)

Des femmes, des enfants entourent un canon, sur une place du vieux Montmartre. La journée du 18 mars fut en somme la cause immédiate de la guerre civile.

L'Assemblée Nationale à majorité royaliste se méfie de Paris « capitale des révolutions ». Elle multiplie les maladresses (suppression de la solde des gardes nationaux). L'ultime provocation c'est quand l'Assemblée Nationale et A. Thiers décident de s'installer à Versailles « capitale des rois ».

Les Parisiens n'avaient aucune confiance à l'égard de A. Thiers qui incarnait la trahison, la capitulation et un conservatisme social. Entre A. Thiers et Paris, aucun accord n'était à prévoir et le moindre incident pouvait dégénérer. C'est ce qui va se produire avec **l'affaire des canons**.

En vertu de la convention d'armistice, la garde nationale parisienne avait conservé près de 500 fusils et 210 canons. Thiers décide de reprendre les canons aux Fédérés. Le 18 mars, un régiment marche sur Montmartre pour se saisir des pièces, mais la foule entoure les soldats les invitant à fraterniser avec le peuple. Après quelques instants de flottement, la troupe mit la crosse en l'air et deux généraux sont fusillés. L'insurrection se propage au centre et à l'est de Paris. Les insurgés sont maîtres de Paris, déserté par les Versaillais.

Le Comité Central de la Garde Nationale fit élire le 26 mars un Conseil Communal qui prit le nom de **Commune de Paris** installée le 28 mars à l'Hôtel de Ville.

Dés lors, c'est une lutte acharnée entre les Fédérés et les troupes versaillaises. Malgré une résistance courageuse, le combat est inégal. Face aux bombardements incessants des Versaillais, les Fédérés dressent des barricades.

Les forts d'Issy et de Vanves sont pris par les Versaillais qui, le 21 mai, rentrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud.



La barricade

Ce 21 mai marque la première journée de **la semaine sanglante (21-28 mai)**.

Durant cette semaine, l'horreur de la guerre civile atteindra son paroxysme (fusillades, exécutions sommaires). Les derniers combats se déroulèrent à Belleville et au cimetière du Père Lachaise.

La Commune est vaincue, une terrible répression s'abat sur les Fédérés. Le bilan est lourd : plus de 17 000 fusillés, 40 000 arrestations, des procès sommaires et humiliants. Pour les condamnés c'est la prison, les travaux forcés ou la déportation en Nouvelle-Calédonie (4000).

Le mouvement ouvrier est décapité pour longtemps et A. Thiers peut affirmer : « *le canon versaillais a résolu à tout jamais la question sociale.* »

L'œuvre de la Commune : Compte tenu de sa courte durée et de multiples difficultés (famine, divergences idéologiques qui empêchent un plan d'ensemble mais surtout dès le début, lutte ouverte contre les Versaillais), avec le temps qui court, la Commune n'a pu réaliser des réformes profondes au niveau social. Cependant, son œuvre n'est pas négligeable même si elle n'a pas réussi à transformer la société.

L'enseignement et la religion : séparation de l'Église et de l'État avec une école obligatoire, laïque et gratuite. Les biens appartenant aux congrégations religieuses sont déclarés propriété nationale. Une initiative originale fut le développement de l'enseignement professionnel.

L'œuvre administrative et sociale : services publics et administratifs réorganisés (l'administration des postes, les domaines, l'imprimerie, services municipaux).

Pour le social, des décrets sont pris comme l'abolition du travail de nuit dans la boulangerie.

Les ateliers abandonnés par les patrons sont remis aux travailleurs sous forme de sociétés coopératives.

Les fournisseurs de l'État doivent indiquer dans leur cahier des charges le salaire donné aux ouvriers, effort de solidarité vis-à-vis des familles de citoyens morts au combat.

La justice : défection de toute la magistrature, il faut la remplacer. Le tribunal de commerce fut rétabli.

Les finances : une certaine frilosité, la Commune se montre trop déférente avec la Banque de France.

Un complexe de probité, la peur de la gabegie amènent la Commune à gérer les finances d'une façon comptable.

En guise de conclusion : malgré ses erreurs et ses incertitudes, la Commune a incarné la volonté du peuple de Paris. Les Fédérés se sont sacrifiés pour louer leur idéal égalitaire et démocratique.

La terrible répression aura porté un coup très dur au mouvement ouvrier mais la Commune aura eu un retentissement universel immense auprès du monde du travail et des révolutionnaires du monde entier.

Pierre PRUNETA

Qu'est-ce qu'un républicain ? une bête féroce... Allons, honnêtes gens ! un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale.

Le Figaro.

Pas un des malfaiteurs dans la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique. On les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme d'épouvantables monstres...

Le Moniteur universel.

Quel honneur ! notre armée a vengé ses désastres par une victoire inestimable.

Le Journal des Débats.



La commune vaincue

• ENTREPRENEURS

Ne restez pas isolés ! Investissez les réseaux

Le contexte actuel nous rappelle la pertinence des liens établis en proximité, entre les entreprises et entre les collaborateurs d'une même entreprise.

La relation-client comme le vivre-ensemble se renforcent dans un environnement de travail appuyé sur des réseaux.

Aux Molières et environs, des réseaux existent et se développent.



➔ C'est le club d'entrepreneurs du **Pays de Limours**, plusieurs entrepreneurs des Molières y sont déjà affiliés. L'Autre Club organise plusieurs événements dans l'année, dont certains en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Limours.



Afin de consolider et développer leur réseau, les membres de L'Autre Club se réunissent pour un **café-rencontre à 9h le premier vendredi du mois**.

Actuellement en visioconférence, ces rencontres se poursuivent malgré le contexte sanitaire et l'Autre Club compte déjà en ce début d'année de nouveaux adhérents.

Pour plus d'informations :
contact@lautreclub.net
lautreclub.net



Sur le même modèle, mais avec des activités variées et parfois complémentaires, nos voisins de la **vallée de Chevreuse** ont aussi leur club.

Son président s'est connecté dernièrement et participe activement au développement des **Serres de Beaudreville, tiers-lieu agricole** où s'implique Julien Perrin, apiculteur des Molières. Les frontières entre une vallée et un plateau n'ont que peu d'importance pour ceux qui entreprennent en proximité !

Pour plus d'informations :
contact@cde-valleedechevreuse.fr
cde-valleedechevreuse.fr



En proximité également, un cercle local de "Bouge ta boîte", réseau business national **100% féminin**, qui permet à ses adhérentes, les "Bougeuses", de monter en visibilité, en compétences et en leadership, d'accroître leur chiffre d'affaires et de faire décoller leurs activités.



Vous pouvez rejoindre le cercle de Bures-sur-Yvette en contactant Marie GUERRE : **guerremarie@gmail.com**

D'une façon plus générale, pour tout ce qui peut relever de votre accompagnement ou de vos recherches en tant qu'entreprise, n'hésitez pas à nouer le contact aussi avec les élus et services à votre disposition :

- ▶ **Mairie des Molières**
Karl-Heinz GATTERER, conseiller municipal délégué, et Yvan LUBRANESKI, maire : **contact@lesmolières.fr**
- ▶ **Communauté de Communes** du Pays de Limours
Fanny ROUARD, service Développement économique, **f.rouard@cc-paysdelimours.fr / 01 64 90 77 66**
- ▶ **Parc Naturel Régional** de la Haute Vallée de Chevreuse
Xavier STÉPHAN et Sandrine MISSAKIAN
x.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr
s.missakian@parc-naturel-chevreuse.fr



Prévention

Monoxyde de carbone

ATTENTION DANGER !

18 112



INODORE, INVISIBLE MAIS MORTEL

Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, malaises, paralysie musculaire...

En cas de doute, aérez, évacuez les lieux, appelez les secours.

Pour éviter toute intoxication à ce gaz, faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude ou encore ventilation.

Le détecteur de monoxyde de carbone : peut vous sauver la vie ! Équipez-vous.



Le Service Départemental Incendies et de Secours





PRÉFECTURE DE L'YVELINE



7 a poser

cuisines

Mr BOUREL Emmanuel
Port : 06 27 42 32 26

18 Rue de la Butte
91470 Les Molières
Tél. : 01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



01 60 12 93 89
06 03 22 97 82
possibilité paiement
chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



L'agence de communication **réactive**

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

☎ 0686279986

✉ contact@comrea.net

➔ Ramassage des végétaux : ça reprend le **vendredi 12 mars**

Une erreur s'est glissée dans le calendrier qui nous a été adressé par le SIREDOM en début d'année. Voici les dates de collecte, celle-ci commence le **vendredi 12 mars, puis 26 mars et ainsi de suite.**

L'occasion notamment de recycler votre **sapin** de Noël, conservé par vos soins depuis les fêtes. Veuillez dans ce cas à le présenter nu et sans aucune décoration : seulement le végétal.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Ramassage
De mars à début décembre
1 fois tous les 15 jours (semaines paires)

Vendredi après-midi

12 et 26 mars	13 et 27 août
9 et 23 avril	10 et 24 septembre
7 et 21 mai	8 et 22 octobre
4 et 18 juin	5 et 19 novembre
2, 16 et 30 juillet	3 décembre

➔ **Poulailler pédagogique**

L'impact de cette initiative, mise en place début 2019, outre la mobilisation continue de plusieurs familles des Molières pour l'entretenir, c'est une sensibilisation des enfants dans le cadre de l'atelier jardin du Parcours Découverte, les jeudis après-midis sur le temps périscolaire.

C'est aussi de plus en plus de poulaillers chez les habitants. Une bonne idée pour avoir des oeufs frais et recycler une partie de ses déchets alimentaires!

Veuillez cependant à prendre soin de votre proche voisinage en parant au mieux aux petites nuisances que cela peut provoquer. Pensez notamment à un entretien régulier pour limiter les odeurs.

Photo par Mélanie Lemerrier, bénévole au poulailler



➔ **Mars bleu et le dépistage du cancer colorectal**

Chaque année en France, on compte 43 000 nouveaux cas de cancers colorectaux et près de 17 000 décès. Heureusement, le dépistage permet de sauver des milliers de vie ! Déecté à temps, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Lancé en 2015, le nouveau test immunologique de dépistage du cancer colorectal est plus simple et plus rapide d'utilisation. Il est d'autant plus efficace qu'il permet de détecter 2 à 2,5 fois plus de cancers et de lésions pré-cancéreuses, ce qui permet une prise en charge plus précoce.

Le dépistage est recommandé, tous les deux ans, pour les hommes et les femmes entre 50 et 75 ans. Aujourd'hui, seulement 33,5% de la population concernée participe au dépistage organisé. Pourtant, **le kit de dépistage gratuit permet un prélèvement rapide, indolore et à domicile**, afin d'envoyer les échantillons au laboratoire d'analyses. Si le test s'avère positif (4,5% des cas), une coloscopie sera alors prescrite.

➔ **Parlez-en à votre médecin**, la période actuelle ne doit pas être propice à risquer d'autres aléas sanitaires. Au **Comité Essonne de la Ligue contre le cancer**, deux bénévoles, Danièle Lecompaon et Philippe Hergott peuvent vous renseigner et vous aider aussi à porter la bonne parole !



cd91@ligue-cancer.net / 01 64 90 88 88

• **LE SERVICE EMPLOI**
de la Communauté de Communes du Pays de Limours

Accompagner
Informer
Mobiliser



- Un espace emploi et insertion pour les +26 ans
- Un espace cyber emploi en accès libre
- Un espace pour les entreprises
- La Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

Un espace pour vos projets
Une équipe à votre service
Les offres d'emploi locales 24h/24

Accueil et accompagnement

- ➔ des demandeurs d'emploi
- ➔ des entreprises
- ➔ des salariés

Contact : 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr

SUR RENDEZ-VOUS
Du lundi au vendredi
9h - 12h30
13h30 - 17h



Communauté de Communes du Pays de Limours
615, rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges

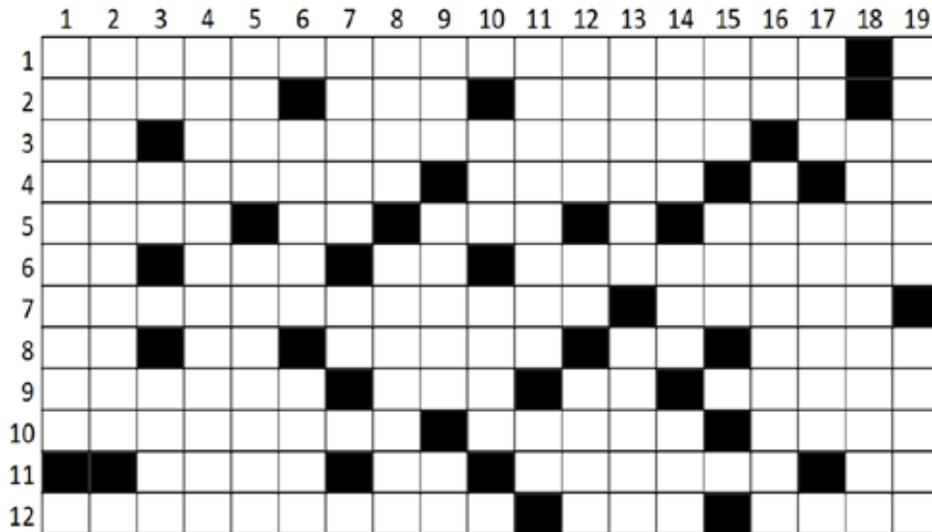


HORIZONTALEMENT :

- Il y a 150 ans, nombre de citoyens de la commune de Paris y furent déportés (2 mots)
- Résultat d'une action – Pronom personnel venant de la droite – Prénom masculin
- Nos initiales nationales – Freinent – Impôt indirect
- Interprétations – Hausse le ton – Préposition
- Courroux – Traditions – Officier sudiste – Poisson d'eau douce
- Initiales pour un officier – Label pour du fromage – Note – Liens sociaux
- Héroïne de la commune de Paris (2 mots) – Malaxé
- Deux romains – Dans l'isoloir – Instruments à cordes – Moitié de poulbot – Dessus du panier
- Vérifier un texte, mais à l'envers – Fond du panier – Voyelles doubles – En surpoids
- Façon de boire – À lapin dans les carrières de la vallée – Roi de tragédie
- Refuser d'admettre – Roulement de tambour – Elle a mauvaise mine – Divertissement chinois
- Avec vivacité – Diplôme scolaire n'ayant plus court – De droite à gauche : femmes de pouvoir

VERTICALEMENT :

- Au cœur du village : chemin rural PR2 en voie de disparition
- Phase de l'eucharistie
- En bout d'œuf – Île de France – Brûlant
- Ils déportèrent les Fédérés
- Utilisé en renfort – Pièce de jeu
- Sert à grossir – Peu courant
- Ficelles – Possessif
- Toutes directions... - Pour fileter
- Qualifie le total de la facture mais à l'envers – À base de lait – Mesure de l'âge
- Poisson rouge – Préposition
- Orées – Début d'appel
- Crochet – Article andalou – Versant froid
- Ingénieur allemand – En Corrèze
- Onde désaccordée – Pomme – Edgar la tête en bas
- Pas anglais – Enlevé
- Fin d'infinif – Peuvent être copiés
- Petite cheville à l'envers – Entêtée
- À l'inauguration d'une expo
- De bas en haut : formule magique – Trouée par en dessous



Solutions du n°146

Horizontalement :

- Les Jeux Olympiques
- Étourneau – Aa – Invité
- Grain – Métro – Oasis
- Repli – Éditeurs – Star
- As – Usinées – Anière
- Leon – Cars – Andorre

Verticalement :

- Le grand Paris

- Doutes – Tin – Nid – No
- Pré – Coriandre – NCO
- Aises – Aneth – Aéré – Ru
- Ré – IR – Ein – Odeur
- Inadaptés – Rotatives
- Striées – Drones – Stase

- Êtres – Orient
- Soap – Lues – Ar
- Juillet – Eedi
- Erni – OENS – Ae
- Un – Uns – Ipe
- Xérès – Cart
- Oa – Dicton – Ed
- Luminaire – Sr
- Éternité

- Matées – Ahern
- Parus – NN – Iue
- Or – Aidants
- QI – Sandre
- Uno – ND – Erots
- Évasion – Édit
- Sisteron – Ena
- Tiare – Crues
- Sesre – Course

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
 5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : ANAÏS ORIZET 06 60 83 28 44 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88
 SYLVIE DOMINGOS 06 65 42 14 16

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères 91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr / du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sylvain MAURY
OSTEOPATHE D.O.
sylvain.maury@yahoo.fr
16 Ter Rue de Boullay 06 18 02 60 99

Suzan B. Vigne | Naturopathe

sur rendez-vous
 06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

Hélène Yahia
 Relaxologue - Réflexologue
 Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
 Prévention / Gestion du stress - Bien-être
 Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

beatrice laviotte 14, place de la Mairie
 91470 Les Molières
PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes
beatrice.laviotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56

RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.

 16 Ter rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com Doctolib.fr **01 60 12 98 91**

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.
 16 ter, rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
 Port : 07 81 85 64 09
 Fixe : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com



SAMEDI 3 AVRIL

Une initiative du comité « citoyens solidaires »

FORUM DES MÉTIERS ✓ JEUNES (et leurs parents)



sur place et/ou en **visioconférence** ➔

Espace Culturel & Associatif
Les Molières



+ d'infos sur
lesmolieres.fr